



# PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 19

Troyes, le lundi 15 mai 2023

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2023 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 64 excès de vitesse;
- 10 faits de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ;
- 7 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 36 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 8 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 11 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 8 faits de refus de priorité ;
- 27 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 20 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

#### Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 16 mai - Matin	D960 Creney
Mercredi 17 mai - Matin	D147 Villechétif
Mercredi 17 mai - Matin	D396 Bar-sur-Aube / Brienne-le-Château
Mercredi 17 mai - Après-midi	Avenue du Général de Gaulle à Saint-Parres-aux-Tertres
Jeudi 18 mai - Matin	D373 Saint-Oulph
Vendredi 19 mai - Après-midi	D91 Barberey-Saint-Sulpice
Vendredi 19 mai - Après-midi	Avenue Jules Guesde à Pont-Sainte-Marie

## Règles de priorité

### Message de prévention

#### Règles de priorité

- Les feux priment sur les panneaux. Si le feu ne fonctionne pas alors on doit appliquer la règle de priorité indiquée par le panneau.
- La seule situation où l'implantation du panneau de priorité à droite est rendue obligatoire est à l'intersection de deux routes à caractère prioritaire.



Section de route à caractère prioritaire



Priorité ponctuelle



Priorité à droite applicable



Priorité à la circulation en sens inverse

Les infractions liées à ces règles représentent 19 % de la mortalité routière

## Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication  
Tél : 03 25 42 35 00  
Mél : [pref-communication@aubes.gouv.fr](mailto:pref-communication@aubes.gouv.fr)

 @prefet10  @Prefetaube  [www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr)

 @Prefet\_10  Préfecture de l'Aube